



Tromperie sur la marchandise dans un leclerc

Par **rodfenster**, le **04/12/2010** à **06:11**

Bonjour,j ai achete une malle decorative il y avait devant une grosse affiche indiquant le prix 26euros et cette malle etait toute seule.

Arrive en caisse le caissier me dit 44 euros. Puis il lit sur l etiquette. ; set de trois malles gigones dont le prix passait a 44 euros et en theorie avec trois malles... J ai manifeste mais ils n ont rien voulu savoir pour faire plaisir aux enfants j ai garde quand meme l unique malle en payant 44 euros. Mais je ne trouve pas ca honnete. Ai je encore un recours il y a toujours l etiquette sur la.malle et j ai le.ticket. merci de vos conseils.

Par **mimi493**, le **04/12/2010** à **12:30**

Pourquoi avoir payé ? Pourquoi ne pas avoir demandé qu'on appelle le chef de rayon pour vérification ? Vous êtes à ce point esclave de vos enfants ?

Vous avez un ticket mentionnant que vous avez acheté 3 malles pour 44 euros.

Par **rodfenster**, le **06/12/2010** à **15:48**

Esclave de mes enfants pourquoi? quand du jour au lendemain vous perdrez tous vos biens dans un incendie qui ravage votre maison alors vous comprendrez....peut etre

Par **mimi493**, le **06/12/2010** à **16:34**

Ce n'est pas une raison pour céder aux enfants et payer le prix de 3 malles pour n'en avoir qu'une.

[citation]vous perdrez tous vos biens dans un incendie qui ravage votre maison alors vous comprendrez....peut etre[/citation]

Vos enfants sont vivants, vous êtes une veinarde.